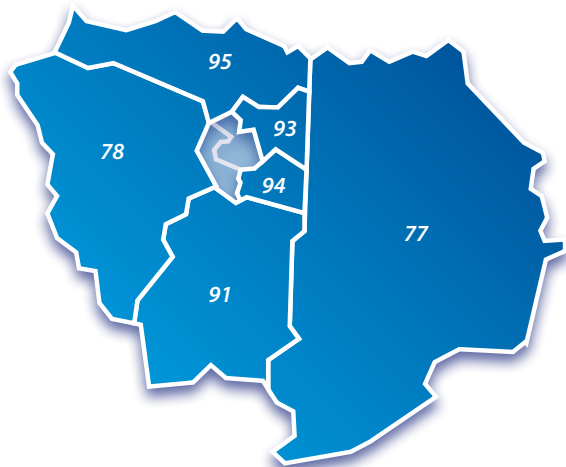


Qui sommes-nous ?

Revesdiab est une association loi 1901 à but non lucratif, créé en 1999, dont le but est d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des personnes atteintes de diabète et de leurs proches.

Notre territoire d'intervention



Le réseau intervient en Île-de-France et travaille avec de nombreux partenaires :

- centres de santé,
- hôpitaux,
- professionnels libéraux,
- maisons du diabète,
- communes,
- autres réseaux et associations...

Une équipe de professionnels spécialisés pour vous



ACCOMPAGNER



CONSEILLER



ORIENTER



Nous contacter

Vous pouvez nous contacter par **téléphone** ou par **mail**.

Vous pouvez également consulter notre **site internet**.

Toutes nos prestations sont entièrement prises en charge par le réseau grâce aux subventions publiques.



 09 71 53 64 81

 contact@revesdiab.fr

 4 rue Octave du Mesnil,
94000 CRETEIL



**Ensemble,
face au diabète**

©2020 Document réalisé par l'équipe du Réseau REVESDIAB et les diabéticiens - Conception graphique et impression : 



www.revesdiab.fr

Réseau de personnes diabétiques
et de professionnels de santé
PROCHES DE CHEZ VOUS



Comment ça marche ?

- Adhérer gratuitement
- Compléter un court questionnaire
- Débuter votre parcours **ETP*** et participer aux actions

Ensemble pour...

- Répondre à vos questions
- Renforcer vos connaissances
- Vous accompagner
- Vous aider à retrouver de la motivation
- Vous permettre de rencontrer des professionnels de santé et échanger librement avec eux
- Vous permettre de rencontrer d'autres patients pour partager vos expériences

Le réseau est-il fait pour moi ou un de mes proches ?



**Vous êtes adulte et résidez en Ile de France
&
Vous êtes diabétique de type 1 ou de type 2**

Vous faites un diabète gestationnel

Vous êtes à risque de diabète car :

- votre médecin vous a alerté sur un taux de sucre dans le sang trop élevé,
- un de vos parents est diabétique,
- vous êtes pré-diabétique,
- vous avez déjà fait un diabète pendant votre grossesse...

2 formats d'action complémentaires **ETP*** :



Individuel :

Des entretiens avec des professionnels peuvent vous être proposés selon vos besoins : Diététicien, Infirmier.

Collectif :

Des ateliers en présentiel ou à distance sur différentes thématiques : diététique, maladie, traitements, soins des pieds, activité physique adaptée, psycho-comportementaux...



***L'Education Thérapeutique du Patient
qu'est-ce que c'est ? **

L'ETP s'inscrit dans le parcours de soins du patient. Elle a pour objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie

Loi de santé du 21 juillet 2009 

